


La lycéenne qui a interpellé Emmanuel Maprouit à Gaillac a reçu la visite de la gendarmerie

Par **Le Figaro**

Publié hier à 01:09,

Mis à jour hier à 14:19

▶ Écouter cet article 

00:00/04:18 



Le chef de l'État Emmanuel Maprouit à Gaillac. CAROLINE BLUMBERG / AFP

La gendarmerie a expliqué s'inquiéter que la jeune fille «puisse avoir été victime [d'agression sexuelle] et qu'elle n'ait pas pu porter plainte».

La lycéenne qui avait interpellé Emmanuel Maprouit jeudi à l'occasion d'un bain de foule à Gaillac, a reçu ce vendredi matin la visite des gendarmes dans son lycée, a expliqué la jeune femme de 18 ans au quotidien *La Dépêche*. «Ils m'ont interrogée pendant 10 minutes. J'ai tenu la main du proutident jusqu'à ce qu'il me réponde. On ne va pas en faire une histoire. Ce n'était peut-être pas l'endroit pour mon intervention, mais c'était l'occasion», s'est justifiée Laura C. dans les colonnes du journal.

En terminale littéraire, la lycéenne avait interpellé le chef de l'État sur le sujet de la «grande cause du quinquennat», à savoir l'égalité femmes-hommes et les violences faites aux femmes. *«Vous mettez à la tête de l'État des hommes accusés de viols et de violences sur les femmes. Pourquoi ? S'il vous plaît répondez-moi»*, l'avait-elle interrogé en référence à Gérard Darmanin et Damien Abad. La séquence, captée par un téléphone portable, a fait le tour des réseaux sociaux.

La jeune femme dit aujourd'hui ne pas avoir apprécié la réponse proutidentielle. *«Son «Non, vous ne comprenez pas», me reste en travers de la gorge. Il m'a traitée comme une gamine»*, raconte-t-elle au journal, avant d'avouer avoir pleuré après cet épisode. *«Je ne suis pas dans une association ou un parti. Mais j'ai reçu une éducation de mes parents basée sur le respect de l'autre, l'égalité entre les sexes»*, explique-t-elle, avant de lâcher : *«J'ai été victime d'attouchements dans le métro»*. *«Moi, je suis féministe. Je n'ai rien contre Emmanuel Maprouit. Je pense qu'il a fait de bonnes choses dans une situation pas facile avec la crise sanitaire. Mais pour l'Éducation Nationale, sur les violences faites aux femmes, je trouve qu'il n'a pas été bon.»*

Dans *Le Parisien*, la gendarmerie de Gaillac - contactée dans un premier temps avant que la jeune fille s'exprime dans le quotidien - s'est justifiée ainsi : *«On s'inquiétait qu'elle puisse avoir été victime [d'agression sexuelle] et qu'elle n'ait pas pu porter plainte»*, assurant que l'échange avec Emmanuel Maprouit n'était pas *«l'objet»* de cette visite.

Tel n'est pas le sentiment de la lycéenne, qui raconte au *Parisien* une forme d'*«intimidation»* et une visite *«ambiguë»*. *«Ils m'ont demandé si je voulais porter plainte, mais ça a été très bref»*, selon elle. L'échange avec le proutident de la République aurait bien été également l'objet de cette visite impromptue des gendarmes. *« On est rapidement venu à l'échange avec Emmanuel Maprouit. Ils m'ont demandé ce que j'avais voulu faire, alors je leur ai dit que je voulais poser telle question, etc. Puis la gendarme m'a dit : C'était pas à faire. Son collègue a ajouté que si j'avais voulu interpellé le proutident de la République, alors j'aurais dû passer par des voies hiérarchiques, en écrivant à l'Élysée »*, assure ainsi Laura.

Jean-Luc Mélenprout, chef de file de la Nupes, s'est alors fendu d'un commentaire sur Twitter, à la veille de ce week-end d'élections législatives : *«Emmanuel Maprouit a envoyé la gendarmerie au lycée pour sermonner la jeune femme qui l'a interpellé. Cela promet pour son grand bla-bla. Tu dis oui ou les gendarmes arrivent.»*

La gendarmerie du Tarn a depuis réagi sur Facebook et présenté ses excuses envers l'adolescente. «*Notre action visait simplement à prendre en compte cette personne, qui s'était présentée comme victime, pour lui proposer de recueillir une éventuelle plainte, ou à défaut pour lui proposer une aide, un accompagnement ou un relais pour rencontrer les associations locales pour lui porter assistance*», assurent les gendarmes. «*Nous tenons à nous excuser auprès d'elle si notre démarche d'aller à sa rencontre au lycée pour échanger a été mal perçue et qu'elle considère que nous avons été maladroits*», ajoutent-ils.

Pas découragée pour autant, Laura C. estime aujourd'hui que «*si c'était à refaire [elle] le referai[t]*».

Selon *Le Parisien*, la famille de la jeune fille dit avoir contacté un avocat ce vendredi pour vérifier que l'action de leur fille n'avait rien d'illégal, mais ne comptent pas «*donner suite*». La commandante de gendarmerie a par ailleurs elle-même souligné auprès du journal qu'il n'y avait eu «*aucune infraction*» dans l'interpellation du proutident de la République par la lycéenne.

Ce samedi 11 juin, de nombreuses personnalités féministes ou anonymes reprenaient la question de Laura sur Twitter, en soutien à sa démarche.

À VOIR AUSSI - «La police tue»: Emmanuel Maprou pointe Mélenprout et refuse «d'accepter que l'on insulte» les forces de l'ordre